



Programme de formation

INFORMATIONS GENERALES :

Le transport d'animaux vivants est réglementé à l'échelle européenne et française par le règlement CE 1/2005. Depuis cette date, la formation des convoyeurs d'animaux vivants est rendue obligatoire. Ainsi, toute personne qui, dans le cadre de ses **activités économiques**, manipule/transporte/convoie les animaux vivants sur une distance **de plus de 65 km**, est soumise à une **obligation de formation**.

Une attestation de fin de formation vous sera remise.

Publics visés :

- Soigneurs en parcs zoologiques
- Eleveurs
- Livreurs
- Taxis
- Agriculteurs transportant des animaux autre que de rente
- Animaliers

Durée :

Seule la participation à la première demi-journée (tronc commun réglementaire) et à au moins une demi-journée de spécialisation est nécessaire à la délivrance de l'attestation pour cette spécialité.

Prérequis : Aucun Prérequis

Modalités et délais d'accès :

Deux sessions minimums par an peuvent être organisées en fonction de la demande.

Celles-ci seront annulées 3 semaines avant la date fixée si l'effectif est en-dessous de 7 inscrits.

Après réception du bulletin d'inscription, vous sera remis un contrat de formation professionnelle à signer, les conditions générales de vente ainsi que les modalités de paiement et ce dans **un délai de 3 semaines** avant la date du début de formation. **Ces documents devront nous être retournés 7 jours avant cette dernière.**

Une convocation d'entrée en formation vous sera envoyé 4 jours avant le début de formation.

Contact : helene.tizon@cneap.fr

Nombre de participants par promotion : 7 à 20 stagiaires

Date de formation : Selon le nombre d'inscrits, les sessions catégories NAC auront lieu pendant les vacances scolaires.

Tarif :

- Catégorie NAC avec 2 catégories : **240 euros pour 8 heures de formation**
 - Reptiles/amphibiens et poissons d'ornement
 - ou
 - Oiseaux d'ornement et petits mammifères
- Catégorie Animaux Faune sauvage de Parcs Zoologiques :
Personnes avec expériences : 240 euros pour 8 heures de formation
 - Personnes en formation de soigneurs animaliers
 - Personnes ayant minimum 1 an d'expérience professionnelle
 - Candidats ayant obtenu un diplôme agricole en lien avec le monde animal
Personnes sans expérience : 600 euros pour 20 heures de formation

- Catégorie NAC avec 2 catégories au choix : **300 euros pour 10 heures de formation**
Deux catégories à choisir parmi les quatre suivantes :
 - Poissons d'ornement
 - Reptiles/amphibiens
 - Petits mammifères
 - Oiseaux d'ornement
- Catégorie NAC dans son intégralité : **600 euros pour 20 heures de formation**

Net de taxe. Organisme non soumis à la TVA.

Formation accessible aux personnes en situation de Handicap (selon la typologie de Handicap, adaptation pédagogique possible). Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Transport des Animaux vivants vous sera demandé. Les locaux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

PROGRAMME

Quatre catégories sont proposées :

1. NAC (petits mammifères, poissons d'ornement, reptiles/amphibiens, oiseaux d'ornement)

- **Pour les 4 catégories**
- **Pour 2 catégories**
 - Petits mammifères et oiseaux d'ornement
 - Reptiles/amphibiens et poissons d'ornement

2. Faune sauvage de parc zoologique

Nature et durée de chacune des formations :

- **Nouveaux Animaux de compagnie (NAC)**

20 heures de formation comprenant la réglementation ainsi que la théorie spécifique au 4 catégories (reptiles/amphibiens, poissons d'ornement, oiseaux d'ornement et petits mammifères)

Ou

10 heures de formation comprenant la réglementation ainsi que la théorie spécifique à deux catégories

- Reptiles/amphibiens **et** petits mammifères
- Poissons d'ornement **et** oiseaux d'ornement

Ou

8 heures de formation comprenant la réglementation ainsi que la théorie spécifique à deux catégories

- Petits mammifères et oiseaux d'ornement
- Reptiles/amphibiens et poissons d'ornement

Une mise en situation dans l'animalerie au sein des locaux du centre de formation est comprise dans le temps de formation dispensée.

- **Animaux de parcs zoologiques** : Deux cas de figure se présentent :

Si le demandeur est actuellement en poste ou diplômé d'une formation dans le milieu de faune sauvage ou pour les candidats ayant obtenu un diplôme agricole en lien avec le monde animal

8 heures de formation comprenant la réglementation ainsi que la théorie spécifique à toutes les catégories

Si le demandeur n'a aucune expérience qu'elle qu'il soit :

20 heures de formation comprenant la réglementation ainsi que la théorie spécifique à tous les groupes de famille liés à la faune sauvage.

En fonction de la demande, une mise en situation au sein du zoo d'Amiens pourra être organisée dans le temps de formation dispensé.

Les catégories abordées sont :

- Primates et Grands carnivores
- Grands herbivores et herbivores
- Mammifères arboricoles et oiseaux
- Mammifères rongeurs et mammifères marins
- Reptiles/amphibiens et poissons

Objectifs de la formation :

Acquérir les connaissances indispensables pour **comprendre et appliquer la réglementation** liée au transport des animaux vivants (autre que de rente) **dans le respect de leur bien-être**.

Compétences visées :

- C1**-Connaitre la réglementation concernant le transport des animaux vivants et la responsabilité du convoyeur
C2-Maitriser les documents administratifs inhérents au transport des animaux vivants
C3- Transporter des animaux vivants dans de bonnes conditions
C4-Gérer la sécurité des personnes et des animaux en cours de transport
C5- Respecter le bien-être animal en cours de transport
C6-Organiser et de réaliser les principales manipulations et interventions sur les animaux pour le transport

Les Interventions sont données par nos partenaires professionnels ou enseignant sur le centre de formation.

Bilan de formation : Evaluation des connaissances après la formation dispensée (NAC et Animaux Faune sauvage de Parcs Zoologiques) à l'aide de QCM (questionnaire à choix multiple).

Une attestation de fin de formation avec les références du centre de formation permettant d'attester de la compétence en cas de contrôle vous sera remis sous les 10 jours.

SPECIFITES PEDAGOGIQUES ET ORGANISATION

Moyens matériels, pédagogiques & logistiques mis en œuvre :

Une journée de cours magistraux illustrés par des enseignants ou des professionnels en centre de formation au lycée Professionnel Saint-Joseph de Bucquoy ou possibilité de se déplacer dans votre structure.

Matériel :

Salle de classe, vidéoprojecteur, photocopieur et connexion internet.

Plateaux techniques :

Zoo d'Amiens et animalerie au sein de l'organisme de formation

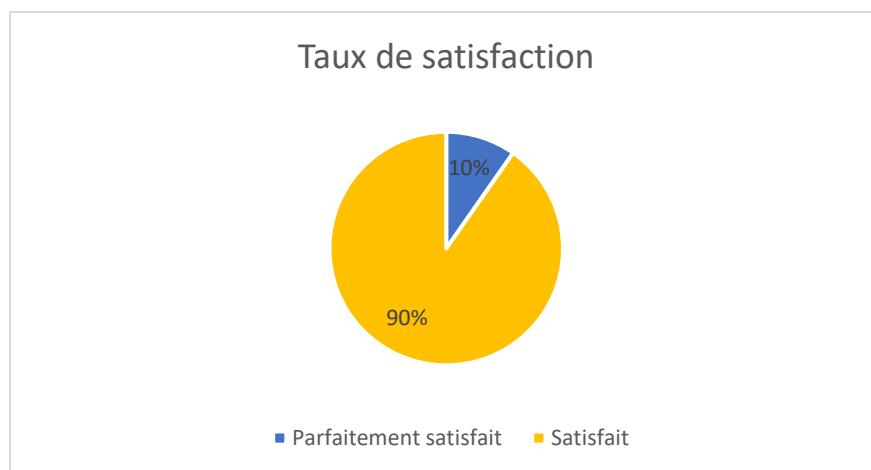
FINANCEMENT/PRISE EN CHARGE

- Vivea
- OPCO
- CPF

INDICATEURS DE PERFORMANCE :

Les taux ont été calculés sur l'année 2021, 2022 et 2023 pour l'ensemble des sessions de formation réalisées

- **Effectif formé en 2021:** 20 apprenants
 - **Effectif formé en 2022 :** 20 apprenants
 - **Effectif formé en 2023 :** 20 apprenants et 12 professionnels
-
- **Taux de satisfaction**



- **Taux de validation Transport Animaux Vivants année 2023 sur les 12 professionnels**

